



Le Temps
1002 Lausanne
021 331 78 00
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 36'802
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 377.116
N° d'abonnement: 1094772
Page: 8
Surface: 18'341 mm²

A Genève, la formation des maîtres d'école ne satisfait pas la droite

ÉCOLE PRIMAIRE Un projet de loi, déposé aujourd'hui, veut réduire le temps de formation des enseignants de quatre à trois ans. La bataille s'annonce rude

Tordre le cou à l'exception genevoise en matière de formation des maîtres. C'est la volonté du PLR, qui dépose aujourd'hui un projet de loi, signé pour le moment par Nathalie Fontanet et Jean Romain. Il vise à réduire la formation des futurs enseignants d'école primaire à trois ans, au lieu de quatre actuellement.

Pour beaucoup, à Genève, c'est une hérésie. A commencer par le Département de l'instruction publique (DIP), qui n'a toutefois pas souhaité s'exprimer avant le dépôt formel de la loi. Mais qui fait savoir que sur le principe, «une baisse à trois ans serait une perte pédagogique sans aucun gain financier». Pour le PLR au contraire, cela permettrait de réformer le fameux Institut de formation des enseignants (IUFÉ),

dans la tourmente depuis plusieurs années. Accusant de notoires dysfonctionnements identifiés par la Cour des comptes, il avait été modifié pour le cycle secondaire. «Mais rafistoler d'un côté et pas de l'autre ne rime à rien», estime Jean Romain. La Cour des comptes elle-même avait suggéré de réfléchir à la nécessité de maintenir une formation de quatre ans, une exigence qui va au-delà de celle de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

Deux ans complémentaires

«Si le canton de Vaud y arrive, pourquoi pas Genève?» interroge Jean Romain, qui note que la formation des maîtres, dans tous les cantons romands, se fait en trois ans sans provoquer l'ire de quiconque. «Faux, rétorque Laurent Vité, président du syndicat des enseignants du primaire (SPG). Dans les autres cantons, ça ne fonctionne pas. Beaucoup de jeunes ne se contentent pas d'un

bachelor, au vu des attentes de l'école en constante augmentation.» Réponse du berger à la bergère: «Si tel est le cas, pourquoi l'an dernier 82 étudiants genevois ont préféré se former à Lausanne?» interroge le député.

Ailleurs en Suisse romande, la formation des maîtres est confiée aux hautes écoles pédagogiques (HEP). Si le projet du PLR réduit le temps de formation, il ne remet pourtant pas en cause la formation universitaire des enseignants genevois. Et il propose aux étudiants qui le souhaiteraient de suivre une formation complémentaire sur deux ans, en travaillant à mi-temps. Autre modification: l'étudiant devra choisir par avance s'il veut enseigner au cycle élémentaire (1P à 4P Harmos), ou au cycle moyen (5P à 8P Harmos). Si le projet de loi devait être accepté, il entrerait en vigueur à la rentrée 2018. D'ici là, les débats s'annoncent vifs. ■

LAURE LUGON ZUGRAVU

🐦 @LaureLugon